

GEO, être visible dans les réponses des IA

On vous cherche, et on ne vous trouve plus. On vous résume.

14 heures

quatre heures chez vous, dix en salle

De cinq à huit participants

1 190 € HT

Quatre heures chez vous, puis deux séances de cinq heures à quinze jours d'intervalle. Vous repartez avec un constat daté, vos pages réécrites et une échéance pour recommencer seul. Tout s'écrit pendant, sur vos contenus.

Ce que vous saurez faire

Cinq choses écrites sur votre entreprise, et une date pour recommencer.

- Un constat daté de ce qu'on répond sur votre métier
- Vos pages réécrites, ou la demande précise qui les fera réécrire
- De quoi lire une page sans vous raconter d'histoires
- La certitude de ne pas écrire ce que vous n'avez pas le droit d'écrire
- Une échéance, et de quoi la tenir

Le programme

01 Chez vous, avant la première séance

2 h45 · à distance

Le socle, puis vous interrogez vous-même les assistants sur votre métier.

02 Première séance, en salle

5 h · en salle

Vous comparez les relevés, lisez une page inconnue, trie le permis et l'interdit, réécrivez un contenu.

03 Chez vous, entre les deux séances

1 h · à distance

Un second contenu, écrit seul, grille sous les yeux. La seule heure sans personne à côté.

04 Seconde séance, en salle

5 h · en salle

On relit votre travail, vous écrivez la consigne à faire exécuter, vous fixez votre prochaine date.

05 Chez vous, après la seconde séance

15 min · à distance

Ce que vous savez maintenant, et le rendez-vous que vous venez de vous fixer.

Public visé et prérequis

Public visé

Dirigeants de TPE, de un à vingt salariés, qui décident de ce qu'il y a sur leur site. Et ceux qui tiennent ce contenu dans une petite structure.

Prérequis

Un site ou une fiche d'établissement, même modeste. Aucune connaissance en référencement. Sans support, vous travaillez sur une entreprise fournie.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- C1.** Constater sa visibilité dans les réponses des assistants, et savoir la relire
- C2.** Rendre ses propres pages citables, soi-même ou en le faisant faire

Informations pratiques

Les mentions ci-dessous sont celles que tout organisme de formation doit rendre accessibles au public.

Durée	14 heures : 4 h à distance et 10 h en salle, en deux séances de cinq heures séparées par quinze jours
Modalité	Mixte : une partie en salle, une partie à distance
Effectif	De cinq à huit participants
Lieu	Les deux séances se tiennent dans une salle louée sur le territoire d'implantation, dont l'adresse exacte figure sur votre convocation. Les trois blocs à distance se suivent d'où vous voulez, sur votre ordinateur
Tarif	1 190 € HT par participant, soit 1 428 € TTC. La taxe sur la valeur ajoutée s'applique tant que l'exonération propre à la formation professionnelle n'est pas obtenue. En inter ; en intra, sur devis.
Délai d'accès	Quatorze jours au minimum entre l'inscription et l'entrée en formation. C'est le jour où votre parcours en ligne ouvre, et le premier bloc doit être suivi avant de venir à la première séance
Public visé	Dirigeants de TPE et de petites PME, de un à vingt salariés, qui décident de ce qu'il y a sur leur site : artisanat, commerce, services aux professionnels. Et les personnes qui tiennent le contenu du site dans une petite structure, qu'elles l'écrivent elles-mêmes ou qu'elles le fassent écrire.
Prérequis	Un site ou une fiche d'établissement en ligne. C'est le seul prérequis, et il peut vraiment empêcher de suivre : sans support réel, il n'y a rien à rendre citable. Celui qui n'en a pas travaille sur une entreprise fournie, avec la même grille. Aucune connaissance en référencement n'est demandée : la formation porte elle-même les deux heures de socle dont elle a besoin.

Méthodes mobilisées	Trois blocs en ligne suivis en autonomie, encadrant deux séances de cinq heures en salle séparées de quinze jours. L'essentiel du temps se passe à produire sur ses propres contenus : le formateur parle moins d'un cinquième du temps et jamais plus de dix minutes d'affilée. Un cas entièrement fictif, avec tous ses contenus, sert à ceux qui n'ont pas de support réel et aux exercices de lecture.
Modalités d'évaluation	Production réelle. Vous remettez un dossier en cinq pièces, produit pendant la formation sur vos propres contenus : le relevé daté, la lecture d'une page fournie, le contenu réécrit, la consigne de modification et son contrôle, et le tri des affirmations. Les quatre premières sont rédigées et tiennent sur trois pages et demie au total. Il n'y a pas de questionnaire à choix multiples dans l'évaluation : le questionnaire de connaissances sert à mesurer ce que la formation apporte, jamais à valider.
Validation	Les six critères s'évaluent en « acquis » ou « non acquis ». Les deux compétences se valident séparément et ne se compensent pas entre elles : l'attestation peut dire l'une acquise et l'autre non. Pour chaque critère non acquis, la grille porte une phrase qui dit ce qui manquait, sur votre dossier à vous.
Sanction	La formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation, qui constate la présence, et d'une attestation de réussite, qui porte les résultats de l'évaluation des acquis. Elle ne délivre aucune certification enregistrée et n'ouvre droit à aucun financement au titre d'un répertoire national.
Encadrement	La formation est animée par un formateur dont le profil est défini par AKMENS Formations : il a écrit des pages pour une entreprise et il sait faire produire plutôt que démontrer.
Accessibilité	Les situations de handicap se traitent au cas par cas, avant la session. Référent handicap : Delphine Ducarme, referent-handicap@akmens-formations.com.
Résultats	Formation créée en 2026. Les indicateurs seront publiés après les premières sessions.
Contact	AKMENS Formations, SAS au capital de 10 000 €, SIRET 130 112 980 00011. 140 D Impasse de Villeverte, 30900 Nîmes. contact@akmens-formations.com.

AKMENS Formations, SAS au capital de 10 000 €, SIRET 130 112 980 00011. 140 D Impasse de Villeverte, 30900 Nîmes. contact@akmens-formations.com.

Le numéro de déclaration d'activité sera mentionné ici dès son enregistrement auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Fiche éditée le 12 octobre 2026 depuis akmens-formations.com/formations/geo-et-re-visible-dans-les-reponses-des-ia/